

CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY

SEANCE DU 9 FEVRIER 2012

COMPTE-RENDU

Présidence : Madame Evelyne BERNARD, Maire de VAGNEY

Présents : tous les conseillers étaient présents sauf :

- Monsieur Philippe CLAUDE (pouvoir à Monsieur Claude DIDIER-LAURENT)
- Monsieur Stéphane BERNARD (pouvoir à Monsieur Frédéric THIRIET)
- Madame Patricia HANTZ (pouvoir à Madame Joëlle KIENTZY)
- Madame Nathalie ADAM-VIRY (pouvoir à Monsieur Thierry GEGOUT)
- Monsieur Denis ANDRE (pouvoir à Monsieur Jean-Yves ORIVEL)
- Madame Céline MATHIEU (pouvoir à Madame Evelyne BERNARD)
- Madame Bénédicte DAVID (pouvoir à Monsieur Pascal SINIGAGLIA)
- Monsieur Gilbert LAMBOLEZ (pouvoir à Madame Danielle THOMAS)
- Madame Christine PIERRE

Secrétaire de séance : Madame Danielle THOMAS

Secrétaire-adjointe de séance : Madame Marie-Antoinette ANTOINE, Directrice Générale des Services

En ouverture de séance, Madame la Maire souhaite la bienvenue à Monsieur Jean-Pierre BARABAN, qui intègre l'assemblée délibérante à la suite de la démission de Monsieur MUNDING.

1 – Examen du Compte-rendu de la séance précédente : Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté.

2 – Compte-rendu de la délégation consentie par le Conseil Municipal à la Maire : Lecture est donnée des décisions de non-préemption prises à l'occasion des transactions intervenues depuis le dernier conseil municipal

3 – Orientations budgétaires 2012

Madame la Maire indique que les premières projections du budget 2012 ont été présentées en Commission des Finances le 25 janvier 2012. Elle précise qu'elle s'efforcera de présenter un budget sans augmentation des impôts locaux. Compte tenu des restes à réaliser, financés par les excédents du budget 2011, des gels de dotations et du prélèvement FNGIR, des augmentations de TVA et du prix des fluides en général, il sera nécessaire de faire des choix dans les projets à poursuivre comme dans ceux qu'il serait utile d'engager. Trois gros projets sont engagés : la réhabilitation de la salle polyvalentes, la rénovation du 10 Place Caritey et la Rue Robert-Claudé. Parmi les nouveaux programmes présentés à la Commission des Finances, ce sont des gros travaux sur les bâtiments, notamment de toiture, qui sont inscrits et le remplacement du matériel nécessaire au fonctionnement du service technique, qui souffre d'obsolescence depuis plusieurs années et arrive

en fin de vie. Par conséquent, il s'agit de dépenses qui s'imposent à la commune. Parmi celles-ci, il faudra définir ensemble le degré d'urgence dans ces priorités pour trouver une marge disponible. La commission des finances a initié des pistes en ce sens.

Les projections déterminent un besoin de financement d'environ 1600000 €. Elle propose de limiter l'emprunt à 1000000 € et de réduire les investissements de 600000 €.

Elle indique que des contacts ont déjà été pris auprès des établissements bancaires. Pour l'instant un seul a fait une offre ferme, mais un nouveau tour de table va être engagé à la suite des annonces du Gouvernement de débloquer des sommes pour les investissements des collectivités locales, qui représentent 60 % du volume des affaires traitées par les entreprises françaises.

Dans le débat qui s'engage, un conseiller propose d'ajourner le programme de réhabilitation de la salle de polyactivités qui représente à lui seul le volume de l'emprunt, exclusion faite des options suggérées à la suite du diagnostic. Madame la Maire s'y oppose car il s'agit là d'un outil précieux pour les 70 associations voinraudes qui la fréquentent et qui attendent depuis plusieurs années des améliorations. Elle indique qu'une piste pourrait être la Rue Robert-Claudiel qu'il est douteux de finaliser en 2012 (économie : 300000 €). Les incertitudes qui pèsent toujours sur l'intercommunalité autorisent également à différer la rénovation du 10 Place Caritey (économie : 300000 €). Il reste à balayer le reste des programmes à ouvrir pour définir une marge supplémentaire :

- Ecoles 2012 : ajournement de la réfection de 6 fenêtres (économie : 5000 €)
- Matériel du service technique : le véhicule proposé est trop cher. Puisque toute externalisation est exclue et que ce véhicule est indispensable pour le déneigement, il faudra s'orienter vers un engin du type de celui qui est à remplacer ou une occasion acceptable. Une somme de 100000 € devrait suffire (économie : 68000 €)
- Bâtiments : les murets ne seront pas refaits (économie : 28000 €), les hangars des Viaux ne seront pas construits (économie : 100000 €)
- Les autres programmes du budget général sont laissés en l'état.
- Budget annexe de l'Assainissement : la supervision n'est pas retenue (économie : 28000 €). Ce budget devrait s'équilibrer avec cette économie.
- Les autres budgets annexes ne sont pas touchés par la rigueur budgétaire.

Sur ces 801000 € d'économies possibles, il faudra cependant reprendre 60000 € pour le déplacement du skate-park sur un terrain limitrophe du stade des Viaux. Cette somme sera rajoutée au programme « salle de polyactivités » dont il est partie intégrante.

Le Conseil Municipal donne acte à Madame la Maire de la communication des orientations budgétaires.

4 – fixation du volume d'emprunt maximum du budget 2012

C'est avec les orientations budgétaires définies en collaboration avec l'ensemble du conseil Municipal et notamment la commission des finances qu'il faudra construire le budget 2012, avec un emprunt le plus limité possible. Madame la Maire rappelle à ce propos qu'elle a délégué au Conseil Municipal pour conclure les emprunts inscrits au budget. Or, la frilosité des banques exige une réactivité que les délais nécessaires à l'adoption du budget n'autorisent pas. Elle demande donc au Conseil Municipal de fixer le montant maximum de l'emprunt à inscrire au budget afin de lui

permettre de négocier au mieux. Elle propose une somme de 1000000 €. Le débat qui s'ensuit évoque le diktat des banques qui prennent les collectivités territoriales en otages et le caractère singulier de l'autorisation demandée. Chacun s'accorde à souhaiter le montant le plus réduit possible.

Le vote donne les résultats suivants :

Inscrits : 27 Votants : 26 Abstentions : 5 Pour : 13 contre : 8

Madame la Maire est autorisée à conclure un emprunt maximum de 1000000 € avant le vote du budget et à inscrire la somme de l'emprunt effectivement conclu au compte 1641 du budget 2012.

5 – Examen des tarifs 2012

Pour les locations de locaux communaux autres que les logements, les tarifs ne subissent pas de majoration par rapport à 2011

Service des Eaux : Un nouveau tarif est créé pour les modifications d'installations de comptage, à la demande de l'abonné. Une somme de 170 € sera facturée par compteur installé.

Adopté à l'unanimité

6 – admissions en non-valeur

Le receveur municipal propose des admissions en non valeur par suite de l'impossibilité de recouvrer certaines créances.

Le Conseil donne son accord pour la prise en charge sur le budget communal de l'assainissement d'une somme de 399,92 € (2 titres). De même, il donne son accord pour l'admission en non-valeur de 2 titres sur le budget du service des eaux représentant une somme de 558,13 €

7 – Mise à jour du tableau des emplois

Afin de prendre en compte les évolutions de carrière des agents, le conseil crée :

- au 1^{er} janvier 2012, 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe et 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe
- au 1^{er} décembre 2012, 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, 1 poste d'agent technique spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe et 3 postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe.

Par voie de conséquence, il ferme :

- au 1^{er} janvier 2012, 2 postes d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe et 2 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe
- au 1^{er} décembre 2012, 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, 1 poste d'agent technique spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe et 3 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe.

8 – Résiliation du bail de Madame Christiane SIGRIST

Le Conseil accepte de résilier ce bail et de restituer la caution à ses héritiers.

9 – autorisation de signature du bail de Madame Paulette DIDIER

Le Conseil autorise Madame la Maire à signer le bail avec Madame Paulette DIDIER pour un logement situé Rue Robert-Claudé.

10 – prolongation du bail de Madame Monika WAGNER

Le conseil autorise Madame la Maire à signer la prolongation du bail de Madame WAGNER pour une nouvelle période de 6 années.

11 – révision des loyers communaux – autorisation de signature des avenants aux baux en cours

Le Conseil applique la révision des loyers liée à la modification de l'indice de référence des loyers et autorise Madame la Maire à signer les avenants à intervenir.

12 – achat de petites parcelles de terrain à la suite de travaux ou pour régularisation

Le Conseil, sur rapport de Monsieur l'Adjoint aux terrains, donne son accord à l'achat, au prix de 6 € le m² :

- de 39 m² à Madame PETIN, Rue Saint-Exupéry
- de 32 m² à Madame WATREMETZ et Monsieur LEVREY, Rue Saint-Exupéry
- de 25 m² à Monsieur et Madame PIERREL, Rue de la Tâche
- de 108 m² aux Consorts ADAM, Rue du Moulin
- de 149 m² aux Héritiers RICHARD, Rue du Moulin

La Commune prendra en charge tous les frais liés à ces acquisitions

13 – Demande de validation du document de gestion de l'espace naturel sensible « Lande de Chèvre Roche »

Madame la Maire expose les points importants pour la gestion du site de Chèvre Roche, confiée au Conservatoire des Sites Lorrains. Les élus souhaitent modifier deux points :

- remplacer « maîtriser » par « canaliser » la fréquentation
- Ajouter les ovins aux animaux autorisés pour la mise en place du pâturage extensif

Le Conseil valide le document de gestion à la condition que ces deux remarques soient prises en compte

14 – programme de travaux en forêt communale

Sur rapport de Monsieur l'Adjoint aux Forêts, le Conseil Municipal valide le programme de travaux prévu en forêt communale par l'Office National des Forêts. Il s'agit de travaux de maintenance du

parcellaire sur 8,1 km, de travaux sylvicoles sur 16,70 ha, de travaux d'infrastructure sur les chemins et les pistes de vidange sur 114,72 km, de travaux touristiques sur une aire d'accueil et 2 chalets.

Ces différents travaux représentent une dépense estimée à 35870 € HT, qui se décomposent en 19760 € en investissement et 16110 € en fonctionnement.

Madame la Maire est autorisée à signer les devis lorsqu'ils seront finalisés par l'Office National des Forêts.

15 – subventions pour deux classes de découverte

Madame la Maire présente les demandes de participation, qu'elle appuie. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des projets, accorde, à la condition que la somme vienne en déduction de la participation parentale :

- 26 € pour chacun des 8 élèves vainrauds qui participeront à la classe de découverte organisée par l'Ecole Notre-Dame de Zainvillers, sous contrat d'association
- 45 € pour 1 élève vainraud scolarisé à la CLIS de CORNIMONT

16 – subvention pour le réseau d'aide aux élèves en difficulté

Le Conseil accord une subvention de 378 € pour les 378 élèves de VAGNEY

17 – périmètres de protection des captages et réservoirs : poursuite des procédures et demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Madame la Maire évoque la procédure de déclaration d'utilité publique des travaux destinés à protéger les captages et les réservoirs d'eau de consommation humaine. Cette procédure longue entraîne des frais liés à la publicité foncière des servitudes, aux travaux de mise en conformité des périmètres, à l'indemnisation des servitudes, le cas échéant, à la publicité de l'enquête d'utilité publique, à l'indemnisation du commissaire-enquêteur. Tous ces frais peuvent être financés à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau et il convient de présenter une demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide la poursuite de la procédure, la prise en charge de l'ensemble des frais liés à celle-ci, sollicite une subvention de l'Agence de l'Eau et autorise Madame la Maire à signer tout document y relatif.

18 – Adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale

Le Conseil donne son accord à l'adhésion de la Commune de LIGNEVILLE

19 – adhésions au Syndicat Mixte Départemental d'assainissement non collectif

Le Conseil Municipal donne son accord à l'adhésion de LUVIGNY, DONCIERES, HADIGNY LES VERRIERES et SERAUMONT

20 – rapport d'activité de la Communauté de Communes des Vallons du Bouchot et du Rupt

Madame la Maire indique que ce rapport est tenu à disposition au secrétariat de direction.

21 – projet ULCOS

Madame BERNARD communique au Conseil Municipal la lettre et le dossier remis par le Président du Conseil Régional, Monsieur Jean-Pierre MASSERET. Celui-ci demande le soutien des collectivités territoriales de Lorraine pour ce projet qui fixerait des emplois dans le bassin sidérurgique. Il s'agit d'un projet innovant de stockage du CO2 (gaz carbonique) dans un des puits désaffectés de FLORANGE, en Moselle.

Malgré la remarque de deux conseillers qui font observer le chantage aux emplois auquel sont soumis les élus par une société franco-indienne, le conseil accepte à l'unanimité de rédiger la motion souhaitée par le Président MASSERET.

Communications, informations, questions diverses

- VAGNEY compte 4147 habitants au 1^{er} janvier 2012.
- Des remerciements sont communiqués : Ecole Notre-Dame de Zainvillers, Etablissement Français du Sang et la famille GIGANT
- Des subventions ont été accordées par le Conseil Général aux Etablissements GLE et SOCOPA
- Un conseiller évoque les intempéries du 16 décembre 2011 et les dégâts subis par la Commune du fait de la construction d'une maison Route du Haut du Tôt. Il indique qu'il serait anormal que la Commune subisse les réparations sans les facturer. Madame la Maire indique que le titre de recettes sera émis lorsque toutes les pièces comptables auront été réunies.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 23 h 10.

Vu pour publication et affichage,

LA MAIRE,

Evelyne BERNARD